

50 ans de syndicalisme : ça se fête!

Invitation du Comité de coordination syndicale

Dans ce numéro...

- **50 ans de syndicalisme : ça se fête!**
par le Comité de coordination syndicale
- **Votre syndicat vous veut!**
par Patricia Posadas
- **Défense du français dans le réseau collégial, la démission tranquille**
par Alain Dion
- **Un 2 \$ bien investi ou comment devenir membre officiel du syndicat**
par Myriam Litalien Bradley
- **Accusé de syndicalisme, le Comité de coordination syndicale : recherchés**
(mais faciles à trouver au B-210)
- **Les pages de notre histoire : 50 ans de syndicalisme - 40 ans de Riposte**

Agenda

Septembre 2017

- 12 : Assemblée générale suivie d'un « 5 à 7 » pour souligner les 50 ans du SEECR
- 21-22 : CIFAC (pour les nouvelles et nouveaux)
- 26 : Conseil syndical
- 28-29 : Conseil général FEC-CSQ

Le mardi 12 septembre 2017, au Grand salon du Cégep de Rimouski, à la suite de notre première assemblée générale, nous vous invitons à un « 5 à 7 » spécial 50 ans de syndicalisme au Cégep de Rimouski.

De manière tout à fait modeste, mais profondément sincère, nous voulons souligner la première assemblée rimouskoise de notre syndicat, laquelle s'est déroulée le 14 septembre 1967, en présence de trente-deux membres.

Nous invitons chaleureusement les Anciennes et les Anciens, c'est-à-dire nos camarades professeurs qui ont pris leur retraite, à se joindre à nous. Faites circuler l'information autour de vous : nous serions si heureux de revoir nos amis.

Nous invitons tout aussi chaleureusement les professeures et les professeurs actuels à partager ce moment significatif de mémoire et de retrouvailles. Celles et ceux qui ont précédé ont beaucoup fait pour que nous puissions exercer notre métier dans de bonnes conditions.

Cette rencontre se déroulera de façon tout à fait informelle. Nous vous invitons à apporter votre besace de souvenirs ou votre sac à questions afin de pouvoir échanger, anciens et nouveaux, autour du pot de l'amitié syndicale. Si vous désirez inviter aussi votre guitare, votre ruine-babine, vos cuillères, vos partitions, votre enthousiasme ou tout élément qui pourrait servir à animer notre « 5 à 7 », n'hésitez pas!

Si vous avez des questions, des idées, des suggestions pour cette activité, contactez-nous au poste téléphonique 2176 ou passez nous voir au B-210. □

Votre syndicat vous veut!

Patricia Posadas, responsable des communications

Participer aux divers comités syndicaux, c'est prendre part activement aux décisions locales et comprendre le fonctionnement du Collège. De plus, la participation du plus grand nombre de membres favorise l'efficacité du syndicat et son impact. Votre point de vue et vos compétences sont très précieux et c'est par le biais de ces comités que vous pourrez les faire valoir. Si certains comités ont déjà recueilli le nombre de membres nécessaire à leur bon fonctionnement, quelques-uns vous espèrent encore. Les voici :

Commission des études et Comité des affaires pédagogiques (fréquence : environ une réunion le mardi avant-midi aux deux semaines; responsable : Benjamin St-Gelais).

L'instauration de nouvelles attestations d'études collégiales, la création d'un comité des études, la qualité de l'enseignement, les politiques d'évaluation sont quelques-uns des sujets qui sont traités par cette instance pédagogique officielle du Collège. En ce moment, deux postes à la coordination des secteurs techniques et un poste à la Formation continue sont à pourvoir.

Comité de perfectionnement (quelques réunions par trimestre; responsable : Martin Pelletier).

Ce comité du Collège administre la politique et le budget de perfectionnement du personnel enseignant. Un poste reste à pourvoir, celui de représentante ou représentant du secteur des sciences et techniques physiques.

RCS (Rencontre entre le collège et le syndicat) (fréquence : une réunion aux deux semaines; responsable : Marie-Josée Boudreau).

Ces rencontres portent sur l'application et l'interprétation de la convention collective et sur les relations de travail. Il nous manque une enseignante ou un enseignant de la Formation continue.

Comité des relations de travail (fréquence : une réunion aux deux semaines; responsable : Marie-Josée Boudreau).

Ce comité syndical est constitué des membres de la RCS et de tout membre intéressé aux questions d'application de la convention collective. C'est une place privilégiée pour observer le fonctionnement du syndicat et du cégep. Il reste un poste à pourvoir.

Affaires financières (fréquence : quelques réunions par trimestre; responsable : Martin Pelletier).

Étant donné que l'assemblée générale a dû adopter des prévisions budgétaires déficitaires au printemps dernier et que l'équilibre financier du syndicat demeure précaire, vos connaissances en gestion financière sont les bienvenues. Le nombre de postes est illimité.

Comité des pratiques syndicales (fréquence : quelques réunions par trimestre, selon les dossiers; responsable : Myriam Litalien Bradley).

Ce comité s'intéresse à diverses questions de régie interne du Syndicat. La révision des tâches et responsabilités des différents postes du Comité de coordination syndicale est un dossier qui animera cette année encore le comité. Ce comité est ouvert à tous les membres et le nombre est illimité.

Comité de mobilisation (fréquence : rencontres au besoin, selon les activités et les événements à organiser; responsable : Myriam Litalien Bradley).

Ce comité poursuit un objectif : faire en sorte que le syndicat nous ressemble et nous rassemble. Cette année, nous vous proposons un engagement « à la carte ». Selon les projets et le temps à offrir, vous pourrez choisir de donner un coup de main pour une activité seulement. Ce comité est ouvert à tous les membres, en plus des membres du Comité de coordination syndicale, et le nombre de postes est illimité.

Comité information (fréquence : rencontre aux deux semaines si besoin; responsable : Patricia Posadas).

Communiquer est un acte complexe. Communiquer à un groupe aussi instruit et compétent que celui formé par les membres du SEECR est encore plus complexe. Pour cette raison, il est important d'être plusieurs afin de discriminer ce qui est pertinent et nécessaire. De plus, le renouvellement du corps professoral et l'évolution des technologies nous poussent vers le changement. On a besoin d'aide pour y réfléchir. Être élu sur le comité ne veut pas dire que vous soyez obligés d'écrire. D'ailleurs, tout le monde peut écrire dans *La Riposte*. Ce comité est ouvert à tous les membres et le nombre est illimité.

Comité de la condition des femmes à la FEC-CSQ (fréquence : deux rencontres téléphoniques ou plus au besoin par trimestre, le vendredi avant-midi; responsable : Myriam Litalien Bradley).

Ce comité travaille à l'amélioration de la condition des femmes soit par la sensibilisation, en développant des analyses ou des points de vue féministes afin de faire progresser les conditions de travail des membres. Un poste est à pourvoir par une femme.

Si vous désirez vous informer sur l'un ou l'autre de ces comités, passez sans hésiter au bureau du SEECR, B-210, ou appelez au poste 2176. □

Pour soumettre une candidature

Les mises en candidature peuvent se faire de deux façons :

Mise en candidature écrite

La personne posant sa candidature doit remplir un formulaire de mise en candidature. Ce formulaire est disponible au bureau du Syndicat et doit être remis à la ou au secrétaire d'élection lors de l'assemblée générale. Pour être valide, ce formulaire doit porter la signature de cinq membres confirmant leur appui à la candidate ou au candidat. Cette mise en candidature est considérée comme étant son acceptation d'être mise en nomination.

Mise en candidature orale

Une ou un membre présent dans la salle peut proposer sa candidature ou celle d'un autre membre. Cette proposition doit être appuyée pour être prise en considération par la personne assumant la présidence d'élection.

Défense du français dans le réseau collégial

La démission tranquille

Alain Dion, coordonnateur

Le journal *Le Devoir* rapportait, dans son édition du 23 juin dernier, que le Cégep Bois-de-Boulogne s'apprêtait à lancer un nouveau programme d'études collégiales bilingue pour pallier à la baisse de son effectif étudiant. Plusieurs rumeurs circulent au sujet du Cégep Ste-Foy qui s'apprêterait également à emboîter le pas d'une telle démarche. L'objectif? Séduire les milliers d'étudiantes et d'étudiants francophones et allophones qui, depuis plusieurs années, choisissent de poursuivre leurs études dans les collèges anglophones.

Conséquences pour les collèges francophones

Selon une analyse du chercheur/mathématicien Charles Castonguay, ce serait quelques 4000 jeunes francophones et allophones — l'équivalent d'un gros cégep par année — qui passeraient de l'école secondaire française au cégep anglais chaque année. Une véritable saignée qui prive les cégeps francophones d'un effectif étudiant pouvant assurer le financement nécessaire à la poursuite de leur mission éducative. En effet, comme le financement des programmes d'études est lié à chacun des étudiantes et étudiants fréquentant un collège, ce transfert vers les collèges anglophones prive le réseau francophone d'une bonne part de son financement; financement qui est déjà insuffisant à bien des égards, rappelons-le.

Cette baisse de fréquentation des cégeps francophones met donc une pression supplémentaire sur plusieurs programmes d'études qui seront possiblement suspendus ou même fermés. Et cette réalité ne touche pas uniquement les cégeps en région. Certains collèges francophones montréalais ont déjà suspendu ou fermé certains de leurs programmes d'études, faute d'un effectif étudiant suffisant. Pendant ce temps, les collèges anglophones montréalais débordent littéralement...

On le sait, depuis plusieurs années le Québec est gagné par une anglomanie galopante qui s'est installée à la fois dans les milieux de travail, dans l'espace public et dans notre système d'éducation. Cette désolante réalité a d'abord mené des commissions scolaires francophones à offrir des programmes d'enseignement intensif de l'anglais au primaire. Certaines universités francophones ont également fait le choix d'offrir des programmes strictement en anglais. Et maintenant c'est au tour du réseau collégial de se laisser gagner par cette dérive éducative vers l'anglais.

Éducation et culture clientéliste

Les jeunes choisissent d'étudier en anglais? Offrons-leur simplement ce qu'ils demandent, répondent aujourd'hui certains gestionnaires de cégep. Cette solution infiniment simpliste, fait fi

de la réalité historique et linguistique du Québec et va à l'encontre des luttes menées depuis tant d'années pour défendre et valoriser la langue française. Face aux difficultés rencontrées par le réseau collégial francophone, nous aurions pu nous attendre à voir les gestionnaires de cégep monter énergiquement au front afin de défendre notre réseau d'enseignement. Nous assistons plutôt à une démission tranquille de certains de ces gestionnaires engagés dans une culture clientéliste et une concurrence à «courte vue» qui mènent à des dérapages évidents.

Il est en effet très préoccupant de constater que nous finançons présentement collectivement des institutions d'enseignement qui favoriseront l'anglicisation d'une partie de notre jeunesse. Comment ne pas nous inquiéter de voir ces milliers de jeunes poursuivre leurs études dans des universités anglophones? Comment faire abstraction de la possibilité qu'un jour ces jeunes trouveront normal de travailler en anglais au Québec? Qu'ils consomment la culture anglophone, qu'ils penseront le monde en anglais? Choisir une telle voie, ce serait contribuer au recul du français dans toutes les sphères de la société québécoise.

« Recherche : vendeuse bilingue pour Pâtisserie française ». En 1969, c'est avec cette boutade qu'un des personnages du film *Où êtes-vous donc?* du cinéaste Gilles Groulx,

traduisait parfaitement l'aliénation et la sujétion économique et culturelle du peuple québécois. À l'époque, faut-il le rappeler, l'anglais s'imposait comme langue de travail, langue des affaires et langue d'affichage au détriment de la majorité francophone. Et ce, tant à Montréal, Sherbrooke, Québec ou Sept-Îles.

Et c'est par une lutte acharnée de milliers de personnes que nous avons réussi à renverser la situation. Ces milliers de Québécoises et de Québécois qui ont travaillé à défendre, à protéger et à valoriser la langue française. À en faire la langue officielle du Québec. Il ne faudrait pas l'oublier.

Verrons-nous prochainement apparaître dans les offres d'emploi du réseau collégial la mention : « Enseignant bilingue pour cégep francophone »? Absurde, n'est-ce pas? Nous sommes pourtant en droit de nous inquiéter.

Si nous ne voulons pas revivre une période plutôt sombre de notre histoire nationale, il serait peut-être temps que l'on se réveille! □

Un 2 \$ bien investi ou comment devenir membre officiel du syndicat

Myriam Litalien Bradley, responsable des pratiques syndicales

Pour officialiser votre appartenance au syndicat et, ainsi, obtenir le droit de vote aux assemblées générales, vous devez remplir un formulaire d'adhésion et acheter une carte de membre au coût modique de 2 \$. Afin d'accomplir cette formalité, vous n'avez qu'à passer au bureau du syndicat situé au B-210.

Cette démarche assure votre droit de vote dès votre première présence à une assemblée générale et vous permettra de combler votre ardent désir de participer aux décisions influençant votre vie professionnelle.

Mais pourquoi devez-vous adhérer à votre syndicat et payer 2 \$ alors que vous payez déjà des cotisations? Une loi faisant partie du Code du travail depuis 1977, mieux connue sous le nom de « formule Rand », stipule à l'article 47 que « l'employeur doit retenir sur le salaire de tout salarié qui est membre d'une association accréditée (syndicat) le montant spécifié par cette association (syndicat) à titre de cotisation »¹. Cette mesure législative a été mise en place afin que les syndicats obtiennent un budget leur permettant d'offrir des services à tout le personnel syndiqué.

Ainsi, tous doivent cotiser, mais cette loi n'impose pas d'être membre d'un syndicat. Les salariées et salariés qui désirent se voir reconnaître comme membre de leur syndicat doivent donc également payer une somme symbolique d'au moins 2 \$ et signer un formulaire d'adhésion dûment rempli (article 36.1 du Code du travail).

Donc, vos cotisations vous donnent droit à tous les services et à tous les avantages que vous procure votre syndicat, mais c'est seulement lorsque vous êtes membres que vous avez un pouvoir décisionnel : être membre, c'est changer les choses! □

1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Répertoire des programmes et service ». [En ligne] <http://www.formulaire.gouv.qc.ca/cgi> (Page consultée le 23 août 2016).

ACCUSÉ DE SYNDICALISME

le Comité de coordination syndicale : recherchés (mais faciles à trouver au B-210)



**COORDINATION
2017-2018**

Alain Dion

Multirécidiviste non repentant. J'aime organiser, pour ne pas que nous nous fassions organiser. D'abord écouter et entendre pour mieux coordonner les actions syndicales. À la fois oreille et porte-voix du syndicat, la coordination s'assure de bien représenter les membres du SEECR auprès de la Direction, des différentes instances syndicales et dans l'espace public. Toujours. Solidairement.



**RELATIONS DE TRAVAIL
2017-2018**

Marie-Josée
Boudreau

Le respect de notre contrat de travail j'assume. Vérifier chaque contrat, chaque entente, chaque affichage, je dois. Défendre les droits de mes membres j'aime. Les numéros de clauses de notre convention collective je connais. Mon nom de code : M^{me} Convention. Ma tradition : faire la danse du bacon quand ça va très mal.



**PRATIQUES SYNDICALES
2017-2018**

Myriam Litalien
Bradley

Je suis un genre de Mini-Wheats syndical : mon côté sérieux veille au respect des statuts et au bon fonctionnement des instances du SEECR, alors que mon côté givré et mobilisé vous concocte une vie syndicale dynamique, démystifie le jargon syndical et jure solennellement de faire en sorte qu'on parle de féminisme pas juste le 8 mars.



**AFFAIRES PÉDAGOGIQUES
2017-2018**

Benjamin St-Gelais

Salut. J'aime travailler en équipe, jouer dehors et rechercher les faits. Mon rêve : améliorer nos conditions d'enseignement pour améliorer les conditions d'apprentissage de nos étudiantes et étudiants. Ma réalité : poser des questions, apporter des commentaires et proposer des modifications sur des documents à la Commission des études.



**FINANCES
2017-2018**

Martin Pelletier

Je m'assure que nos gens seront payés et remboursés et que le café continuera de couler. La Politique de perfectionnement du personnel enseignant est mon amie, mais vous avez quand même le droit de me dire qu'elle n'est pas au point. Autres intérêts: retraite, services adaptés et crème molle.



**COMMUNICATION
2017-2018**

Patricia Posadas

Même pas peur! est mon nom de code (voir photo). Vous informer est mon destin! Je note le matin Ce que, le soir, vous lirez peut-être. Je cherche complices pour arriver enfin À communiquer de manière complète! Je ne mords ni ne pince, mais je ris... Ne suis pas toujours discrète.

Les pages de notre histoire

50 ans de syndicalisme - 40 ans de Riposte

LA RIPOSTE

**FNEQ
SPCR
CSN**

JOURNAL DU SYNDICAT DES PROFESSEURS DU CEGEP DE RIMOUSKI. Vol. 4 No 1 - Septembre 1980

Spécial Interviews

Quelques membres du SPCR nous livrent leurs impressions sur l'action syndicale au Collège.

Entrevues réalisées par: **Christiane Jobin**
Jean-Yves Saint-Pierre

Joël Simonnet
Page 7

Jean-Pierre Gagnon
Page 6

Pierre Bard
Page 10

Bibiane Bouchard
Page 4

Bruno Leclerc
Page 9

Audette Landry
Page 6

André Marsolais
Page 8

SOMMAIRE

- Chez le coiffeur p. 2
- En bref p. 2
- Librairie des femmes p. 2
- Éditorial p. 3
- Les femmes et le syndicalisme p. 3
- Syndicalerte p. 3
- Interviews pp. 4-5-6-7-8-9-10-11
- Le jeu de la page 12

NOTRE NOUVEL EXÉCUTIF

De gauche à droite sur la photo:
 Alexandre Ducaju: vice-président
 Philippe Etchecopar: trésorier
 Claude Lavoie: secrétaire
 Fernande April: dir. aux avantages sociaux
 Bibiane Bouchard: présidente